PwC pour les Entrepreneurs

Adapei Loire-Atlantique
11-13, Rue Joseph Caillé – BP 30824
44000 Nantes Cedex 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

PwC Entrepreneurs Services, SAS, Petite Halle Beaumanoir, 16 rue Lamoricière, 44100 Nantes.
Téléphone: + 33 (0) 2 40 73 94 42, Fax: + 33 (0) 2 40 73 33 94, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Pays de Loire. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Rennes. Société par actions simplifiée au capital de 68.914 €. Siège social : Petite Halle Beaumanoir, 16 rue Lamoricière, 44 100 Nantes. RCS Nantes 425 076 858, TVA n° FR 07 425 076 858. Siret 425 076 858 00041. Code APE 6920Z.

PwC pour les Entrepreneurs

Adapei Loire-Atlantique
Association loi 1901

11-13, Rue Joseph Caillé – BP 30824
44000 Nantes Cedex 01

Aux Adhérents,

I – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ***ADAPEI 44*** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Pays de Loire. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Rennes. Société par actions simplifiée au capital de 68.914 €. Siège social : Petite Halle Beaumanoir, 16 rue Lamoricière, 44 100 Nantes. RCS Nantes 425 076 858, TVA n° FR 07 425 076 858. Siret 425 076 858 00041. Code APE 6920Z.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe concernant les mesures prises par l'Association dans un contexte d'état d'urgence pour pandémie liée au Coronavirus Covid-19.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

Selon la note de l'annexe portant sur les « *Immobilisations financières* », une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à leur valeur brute comptable. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons apprécié sur la base des éléments disponibles le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes.

Votre Association a bénéficié du remboursement d'une partie des titres de sa filiale. L'écart entre la valeur comptable et la valeur de remboursement a été inscrite en réserve de plus ou moins-value à long terme.

Estimations comptables

Votre Association a également perçu des fonds en fin d'année 2019. Il s'agit de crédits non reconductibles placés en fonds dédiés et qui seront consommés sur l'exercice 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, le Conseil d'Administration nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 4 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
PwC Entrepreneurs Services

Franck GLEDEL
Associé

Adapei
Loire-Atlantique

COMPTES ANNUELS 2019

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Les comptes annuels sont composés du bilan, du compte de résultat, des tableaux annexes détaillant certains postes, et des commentaires permettant de comprendre les données chiffrées. Ces comptes ont été audités par le commissaire aux comptes de l'association conformément à la réglementation en vigueur. Ils sont arrêtés par le Conseil d'Administration et proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Actif

ACTIF	2019			2018	Variation	%
	Brut	Amt & Dép	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	307 988,29	307 988,29		3 148,03	-3 148,03	-100%
Autres immobilisations incorporelles	284 378,38	187 596,05	96 782,33	24 602,07	72 180,26	293%
Immobilisations incorporelles en-cours						
Immobilisations corporelles						
Terrains et agencements de terrains	1 810 478,56	67 163,63	1 743 314,93	1 708 010,22	35 304,71	2%
Construction	87 738 560,25	37 462 462,31	50 276 097,94	47 823 666,81	2 452 431,13	5%
Installations techniques, matériels et outillage	13 910 997,50	10 481 760,89	3 429 236,61	3 363 774,78	65 461,83	2%
Autres immobilisations corporelles	14 236 155,14	9 127 491,96	5 108 663,18	4 888 572,10	220 091,08	5%
Autres immobilisations corporelles en-cours	1 670 062,28		1 670 062,28	3 657 425,02	-1 987 362,74	-54%
Immobilisations financières						
Participations	904 047,64		904 047,64	1 283 063,00	-379 015,36	-30%
Créances rattachées à des participations	921 755,96		921 755,96	1 642 365,72	-720 609,76	-44%
Autres titres immobilisés	749 547,36		749 547,36	752 105,21	-2 557,85	0%
Prêts accordés						
Autres immobilisations financières	690 069,27		690 069,27	99 955,87	590 113,40	590%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	123 224 040,63	57 634 463,13	65 589 577,50	65 246 688,83	342 888,67	1%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements	85 208,52		85 208,52	135 787,18	-50 578,66	-37%
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis	118 878,67		118 878,67	151 985,37	-33 106,70	-22%
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	33 383,73		33 383,73	6 430,36	26 953,37	419%
Créances (1)						
Créances redevables et comptes rattachés	6 002 645,69	726 877,41	5 275 768,28	6 249 944,18	-974 175,90	-16%
Autres créances	2 789 259,93		2 789 259,93	5 823 579,07	-3 034 319,14	-52%
Valeurs mobilières de placement	3 150 000,00		3 150 000,00	3 150 000,00		
Disponibilités	19 451 229,06		19 451 229,06	14 658 496,56	4 792 732,50	33%
Charges constatées d'avance	410 832,64		410 832,64	448 254,31	-37 421,67	-8%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 041 438,24	726 877,41	31 314 560,83	30 624 477,03	690 083,80	2%
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Ecart de conversion (actif)						
TOTAL ACTIF GENERAL	**155 265 478,87**	**58 361 340,54**	**96 904 138,33**	**95 871 165,86**	**1 032 972,47**	**1%**

(1) dont à moins d'un an 8 299 782€

dont à plus d'un an 492 124 €

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Passif

PASSIF	2019	2018	Variation	%
Fonds associatifs sans droit de reprise	16 346 806,29	16 396 177,24	-49 370,95	0%
Fonds associatifs avec droit de reprise	924 118,69	924 118,69		
Dons et legs				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Réserves				
Excédent affecté à l'investissement	9 144 554,13	8 532 389,64	612 164,49	7%
Réserves de compensation	1 820 800,78	2 318 437,63	-497 636,85	-21%
Réserves de couverture du BFR	559 064,24	559 064,24		
Autres réserves	3 581 066,30	3 204 617,17	376 449,13	12%
Report à nouveau				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	602 949,71	537 861,47	65 088,24	12%
Report à nouveau (gestion contrôlée)	-2 775 012,80	-2 728 981,73		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inoposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	2 743 656,92	3 071 677,62	-328 020,70	-11%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (1)	118 399,53	156 201,21	-37 801,68	-24%
Subventions d'investissement	10 376 176,45	10 644 433,44	-268 256,99	-3%
Provisions				
Couverture du besoin en fonds de roulement	1 573 638,37	1 573 638,37		0%
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	615 764,00	614 564,00	1 200,00	0%
Réserves des plus values nettes d'actif	3 043 026,97	1 023 381,09	2 019 645,88	197%
Immobilisations grevées de droit				
TOTAL FONDS PROPRES	48 675 009,58	46 827 580,08	1 847 429,50	4%
Provision pour risques	500 895,55	666 188,55	-165 293,00	-25%
Provisions pour charges	1 700 875,83	1 763 878,83	-63 003,00	-4%
Fonds dédiés	7 466 293,31	7 845 867,25	-379 573,94	-5%
TOTAL FONDS PROPRES ET PROVISIONS	58 343 074,27	57 103 514,71	1 239 559,56	2%
DETTES (2)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (3)	27 466 996,40	26 358 127,80	1 108 868,60	4%
Emprunts et dettes financières diverses	4 250,00	4 500,00	-250,00	-6%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Redevables créditeurs	26 701,15	25 544,40	1 156,75	5%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 229 787,04	3 903 419,96	-673 632,92	-17%
Dettes fiscales et sociales	6 911 219,62	7 629 323,57	-718 103,95	-9%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	469 644,27	549 825,12	-80 180,85	-15%
Autres Dettes	161 855,43	176 835,86	-14 980,43	-8%
Produits constatés d'avance	290 610,15	120 074,44	170 535,71	142%
TOTAL DETTES	38 561 064,06	38 767 651,15	-206 587,09	-1%
Ecart de conversion (passif)				
TOTAL PASSIF GENERAL	**96 904 138,33**	**95 871 165,86**	**1 032 972,47**	**1%**

(1) Dont compte 1201 et compte 1291 : résultats sous contrôle des tiers financeurs

(2) Dont à plus d'un an 25 353 034 € et à moins d'un an 13 208 030 €

(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs banques : 0€

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2019	2018	Variation	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	220 657,73	264 527,53	-43 869,80	-17%
Production de biens et services vendus	16 034 701,44	12 529 063,30	3 505 638,14	28%
Dotations et produits de la tarification	72 112 620,69	71 807 698,65	304 922,04	0%
Total Chiffre d'affaires	88 367 979,86	84 601 289,48	3 766 690,38	4%
Production stockée	-33 106,70	76 774,91	-109 881,61	-143%
Production immobilisée	9 996,15	12 542,00	-2 545,85	
Subventions d'exploitation et participations	14 742 196,45	15 287 959,12	-545 762,67	-4%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	193 293,00	115 611,37	77 681,63	67%
Autres produits	3 408 205,27	3 339 962,30	68 242,97	2%
Total Produits d'exploitation	106 688 564,03	103 434 139,18	3 254 424,85	3%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	134 839,99	162 194,96	-27 354,97	-17%
Variations de stocks de marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements	6 164 569,21	3 305 758,63	2 858 810,58	86%
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	50 578,66	-31 313,70	81 892,36	-262%
Achat non stocké de matières et fournitures	3 153 420,23	3 064 706,17	88 714,06	3%
Autres achats et charges externes	15 808 725,45	14 902 155,18	906 570,27	6%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	4 305 634,94	3 021 683,14	1 283 951,80	42%
Autres impôts, taxes et versements assimilés	515 514,05	472 718,31	42 795,74	9%
Salaires et traitements	52 203 325,53	50 909 228,89	1 294 096,64	3%
Charges sociales	19 357 761,70	21 049 211,86	-1 691 450,16	-8%
Dotations aux amortissement et dépréciations				
Dotations aux amort. sur immobilisations	4 907 940,75	4 803 975,73	103 965,02	2%
Dotations aux dép. sur immobilisations				
Dotations aux dép. et prov. sur actif circulant	2 327,42		2 327,42	
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation		14 800,00	-14 800,00	-100%
Autres charges	194 455,34	141 155,25	53 300,09	38%
Total Charges d'exploitation	106 799 093,27	101 816 274,42	4 982 818,85	5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-110 529,24	1 617 864,76	-1 728 394,00	-107%
Produits financiers				
Participations et d'immobilisations financières				
Autres valeurs mobilières de placement et autres produits financiers	107 977,18	89 146,00	18 831,18	21%
Reprises sur provisions, dépréciation et transferts de charges				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
Total Produits financiers	107 977,18	89 146,00	18 831,18	21%
Charges financières				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées	642 285,90	671 909,36	-29 623,46	-4%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total Charges financières	642 285,90	671 909,36	-29 623,46	-4%
RESULTAT FINANCIER	-534 308,72	-582 763,36	48 454,64	-8%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-644 837,96	1 035 101,40	-1 679 939,36	-162%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	173 959,99	672 192,22	-498 232,23	-74%
Sur opération de capital	2 863 958,70	322 226,04	2 541 732,66	789%
Reprises sur provisions règlementées destinées à la couverture du BFR				
Reprises provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations	142 601,44	150 701,00	-8 099,56	
Reprises aux provisions règlementées : des plus-values nettes d'actifs	65 925,35	10 891,01	55 034,34	505%
Reprises sur autres provisions règlementées				
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 352 020,72	1 786 856,19	-434 835,47	-24%
Transferts de charges				
Total Produits Exceptionnels	4 598 466,20	2 942 866,46	1 655 599,74	56%
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	173 685,33	62 653,99	111 031,34	177%
Sur opérations en capital	583 374,11	59 110,52	524 263,59	887%
Dotations aux provisions règlementées destinées à la couverture du BFR				
Dotations pour renouvellement d'immobilisations				
Dotations aux provisions règlementées : des plus-values nettes d'actifs	2 085 571,23	96 140,37	1 989 430,86	2069%
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 200,00	624,66	575,34	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	971 134,12	3 583 605,40	-2 612 471,28	-73%
Total Charges Exceptionnelles	3 814 964,79	3 802 134,94	12 829,85	0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	783 501,41	-859 268,48	1 642 769,89	-191%
IMPOTS	20 263,92	19 631,71	632,21	3%
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	**118 399,53**	**156 201,21**	**-37 801,68**	**-24%**

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels relatifs à l'exercice couvrant la période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le bilan s'élève à 96 904 138,33 € et le compte de résultat dégage un excédent de 118 399,53 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mai 2020.

L'Adapei 44 établit des comptes combinés, correspondant à l'ensemble du périmètre suivant :

- Foyer de Vie Blain
- Foyer de Vie Bouaye
- Foyer de Vie Sévria
- Foyer de Vie Carquefou
- Foyer de Vie Coueron
- Foyer de Vie Haute-Mitrie
- Foyer de Vie Jules Verne
- Foyer de Vie Loroux Bottereau
- Foyer de Vie Chemin de l'Erdre
- Foyer de Vie Erdam
- Foyer de Vie Maine
- Foyer de Vie la Rabotière
- Foyer de Vie St Donatien
- Foyer de Vie Ste Pazanne

- E.S.A.T Ancenis
- E.S.A.T Chaumes en Retz
- E.S.A.T Blain
- E.S.A.T Châteaubriant
- E.S.A.T Gétigné
- E.S.A.T Hors les Murs
- E.S.A.T Legé
- E.S.A.T Nantes
- E.S.A.T Orvault
- E.S.A.T Rezé
- E.S.A.T Saint-Herblain
- E.S.A.T Thouaré

- C.A.F.S Agglomération Nantaise
- C.A.F.S Ancenis
- C.A.F.S Châteaubriant

- F.A.M Carquefou
- F.A.M Les Lucines
- F.A.M Haute-Mitrie
- F.A.M Nort/Erdre

- F.A.H Ancenis
- F.A.H Canteni
- F.A.H Chaumes-en-Retz
- F.A.H Blain
- F.A.H Châteaubriant
- F.A.I Erdam
- F.A.H Couéron
- F.A.H La Gilarderie
- F.A.H Legé
- F.A.H Le Tillay
- F.A.H Vallet
- F.A.H Sévria

- I.M.E Ancenis
- I.M.E Blain
- I.M.E Châteaubriant
- I.M.E Les Sorinières
- I.M.E Chanzy
- I.M.E Ar Mor
- I.M.E Ile de Nantes
- I.M.E Saint-Hilaire
- I.M.E Vallet
- I.M.E St Herblain
- Unité de Maternelle
- Unité d'enseignement externalisée Pont Marchand
- Unité d'enseignement externalisée Gustave Roch
- Unité d'enseignement externalisée Lycée Maison Familiale Rurale
- Unité d'enseignement externalisée Joli Mai

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

- Unité spécifique d'accueil et d'hébergement
- Plateforme TND

- M.A.S Bouguenais
- M.A.S Montbert
- M.A.S Autisme
- M.A.S Nort/Erdre

- S.A.E.S.A.T Ancenis
- S.A.E.S.A.T Blain
- S.A.E.S.A.T Chateaubriant
- S.A.E.S.A.T Chaumes en Retz
- S.A.E.S.A.T Legé
- S.A.E.S.A.T Nantes
- S.A.E.S.A.T Orvault
- S.A.E.S.A.T Gétigné

- E.A Ancenis
- E.A Chaumes en Retz
- E.A Orvault
- E.A Saint-Julien

- S.A.V.S Ancenis
- S.A.V.S Blain
- S.A.V.S Châteaubriant
- S.A.V.S Chaumes en Retz
- S.A.V.S Nantes
- S.A.V.S Legé

- Section Ancenis
- Section Blain
- Section Basse Loire
- Section Châteaubriand
- Section Nantes
- Section Grand-Lieu
- Section Sud Loire

- S.A.C.C.S.O.E

- DIAPSAH
- Prestations Ponctuelles Spécifiques
- Equipe Mobile de Médicalisation
- Handi'Coach
- Ker Age

- S.E.S.S.A.D Nord
- S.E.S.S.A.D Très Précoce
- S.E.S.S.A.D Nantais
- S.E.S.S.A.D St Hilaire
- P.C.P.E

- L.O.G.E.A.C Châteaubriant
- L.O.G.E.A.C Vallet
- L.O.G.E.A.C Arthon
- L.O.G.E.A.C Blain
- L.O.G.E.A.C Ancenis
- L.O.G.E.A.C Chant
- L.O.G.E.A.C Legé

- APIC'S
- S.A.S.P
- S.A.A

Les filiales SAPRENA et l'EURL Pépinières La Forêt sont exclues du périmètre des comptes combinés, ainsi que le GCSMS Diapason.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Créations de places :

- Ouverture d'unité spécifique d'accueil et d'hébergement pour 4 jeunes relevant conjointement du secteur de la protection de l'enfance et du secteur du handicap. Ce nouveau service a démarré en novembre 2019 et est co-financé par le Département et l'ARS.
- Ouverture en décembre d'une plateforme d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec Troubles du Neuro-développement, en partenariat avec le CHU.
- Ouverture de 6 places de FAM et 3 places de MAS à Nort s/Erdre. Ces places ont commencé à accueillir des jeunes adultes dès fin 2018. Ces places sont en priorité réservées aux jeunes adultes qui étaient sous-amendement Cretons.
- Ouverture de 11 places de MAS réservées à des jeunes adultes autistes.
- La transformation de 2 places de FAM accueil et jour en 2 places de FAM hébergement sur les Lucines
- La transformation de 28 places d'IME en 28 places d'unités d'enseignement externalisé: 2 UE élémentaires de 8 places (Gustave Roch et Joli Mai) et une UE Lycée de 12 places.

1.2 Facturation des journées de présence des jeunes sous amendement Cretons :

Conformément à la réglementation, les journées de présence en IME de jeunes de plus de 20 ans ayant une orientation foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé, sont facturées au Conseil Départemental.

Jusqu'à 2019 et l'arrivée de la nouvelle réglementation budgétaire « EPRD », ces recettes étaient ensuite collectées par l'Agence Régionale de Santé avec un décalage de 2 ans.

Dans le cadre de l'application du formalisme budgétaire « EPRD _ Etat Prévisionnel de Recettes et Dépenses » à compter de 2019, les recettes ainsi facturées sont déduites du budget l'année même.

Une période transitoire de 2 ans (2019 et 2020) est ainsi mise en place : pendant cette période, les recettes correspondant à la facturation N-2 des journées de présence en IME des jeunes de plus de 20 ans avec orientation foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé seront déduites du budget, et les facturations correspondant aux journées de présence de l'année en cours seront également reprises, c'est-à-dire déduites du budget.

En d'autres termes, pour 2019 :

- La facturation des journées « Cretons » 2019 est déduite du budget (- 1 088 k€). Cela ne génère pas d'impact sur le résultat puisque la facturation est comptabilisée pour ce même montant.
- La facturation des journées « Cretons » 2017 est déduite du budget : le budget 2019 est ainsi diminué de 1 190 k€.

Cette phase transitoire a pour conséquence un impact de – 1 190 k€ sur le résultat 2019.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

1.3 Constructions en cours :

La reconstruction du Foyer d'Accueil Médicalisé des Lucines et la construction de la MAS Autisme se sont achevées et la mise en service a eu lieu début septembre. Le cout global du projet est de 4 505 k€ avant récupération d'un prorata de TVA sur la base d'un taux à 5.5%. Ce projet est financé par emprunt à hauteur de 3 400 k€. L'intégralité des prêts a été débloquée sur l'exercice.

Le projet principal en cours en 2019 est l'extension du foyer de vie de Nort sur Erdre pour un total de 1 328 k€. Il est financé par emprunt à hauteur de 664 k€, dont les fonds seront débloqués sur 2020.

1.4 Signature d'un contrat de crédit-bail :

Un contrat de crédit-bail immobilier a été signé le 27 février 2018 entre l'Adapei44 et Finamur, dans le cadre de la reconstruction de l'IME de Blain. Le budget de ce projet est de 3 360 k€ HT. La durée du contrat est fixée à 12 ans, avec une avance preneur d'un montant de 590 k€, avec une valeur résiduelle de rachat pour 300 k€.

La signature ayant eu lieu après le démarrage des travaux, l'association a procédé à une refacturation de travaux auprès de Finamur. Les montants ainsi comptabilisés en achat et vente de travaux s'élèvent à 3 039 k€ pour l'année 2019.

1.5 Remboursement du capital détenu par l'Adapei auprès de Saprena :

Le capital détenu par l'Adapei a été remboursé à hauteur de 2 100 000 € courant 2019, correspondant à 106 599 titres. La valeur comptable de ces titres s'élève à 254 500€ au bilan de l'Adapei. L'écart entre la valeur comptable et la valeur de remboursement s'élevant à 1 845 519 € a été inscrite en réserve de plus ou moins-value à long terme.

Le compte courant d'un montant de 647 783 € a été entièrement remboursé par la Saprena.

2. Principes et règles comptables

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Indépendances des exercices
- Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, résultants des textes législatifs et règlementaires relatifs à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

L'Association applique depuis l'exercice 2007 l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité. Dans ce cadre, les traitements retenus ainsi que leur incidence respective sur les comptes sont les suivants :

- Dettes pour congés payés et autres droits acquis par les salariés, provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement, provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations : aucun retraitement n'a été effectué à ce jour, ces droits ou obligations spécifiques imposées par des règles budgétaires étant partiellement constatés au passif du bilan.

- Application des règlements Crc 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable : les immobilisations décomposables acquises avant le 1er janvier 2007 ont fait l'objet d'un changement de méthode prospectif. Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les comptes présentés. Les immobilisations décomposables acquises à compter du 1er janvier 2007 sont amorties sur leur durée économique.

- Frais d'acquisition des immobilisations et frais d'établissements : aucun retraitement, ces frais étant déjà activés.

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée :

L'association a pris l'option globale de maintenir l'incorporation des frais d'acquisition dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'achat net, augmenté des taxes non récupérables et des frais accessoires ou bien pour leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou reçues à titre d'apport en nature sont comptabilisées pour leur valeur vénale.

Certaines immobilisations ont été identifiées comme composant. Par mesure de simplification, le choix de la ventilation forfaitaire des composants acquis avant le 1er janvier 2007 a été fait. Concernant, les immobilisations acquises postérieurement à cette date, elles ont été ventilées en fonction de leur poids réel dans la structure.

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus. La base amortissable est réduite par la valeur résiduelle dès lors qu'elle est déterminée à l'origine.

Les immobilisations ayant étaient financées par le Conseil Général sont amorties à compter du premier jour de l'année suivant la date d'acquisition.

Les investissements financés par des sections mais concernant des établissements sont amortis sur un an.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Dépréciations :

Les immobilisations sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

2.2. Immobilisations financières

Coût d'entrée :

Les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition. Ceux acquis à titre gratuit, par voie d'échange ou reçu à titre d'apport en nature sont comptabilisés pour leur valeur vénale.

Dépréciations :

Les titres sont dépréciés, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable.

2.3. Stocks

2.3.1. Matières premières, autres approvisionnements et marchandises

Coût d'entrée :

Le stock de matière première autres approvisionnement et marchandises revendues en l'état sont enregistrées à leur coût d'achat net, augmenté le cas échéant, des frais accessoires directement et indirectement attribuables à l'acquisition de ces biens et des autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et en l'état où il se trouve. Les stocks acquis à titre gratuit, par voie d'échange ou reçus à titre d'apport en nature sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Valorisation des stocks :

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont constatés selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti.

Dépréciations :

Les stocks sont le cas échant, dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.2. En-cours de production

Coût de production :

Le coût de production est constitué du coût d'approvisionnement, augmenté des autres coûts directs et indirects engagés au cours du processus de production.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Valorisation des stocks :

Les avances en culture sont valorisées au prix de revient avec une décote fonction des risques de culture.

Dépréciations :

Les avances en culture sont, le cas échant, dépréciées par voie de provision lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.3. Produits intermédiaires et produits finis

Coût d'entrée :

Le coût de production est constitué du coût des approvisionnements, augmenté des coûts directs et indirects engagés au cours du processus de production.

Valorisation des stocks :

Les stocks identifiables sont constatés à leur coût réel. Les produits finis issus de l'activité pépinière sont valorisés à leur prix de vente moyen.

Dépréciation :

Les stocks sont le cas échant, dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

2.4. Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement auxquels elles sont exposées ou lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur nominale.

2.5. Valeurs Mobilières de Placement

Coût d'entrée :

Ces titres acquis à titre onéreux, sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition. Ceux acquis à titre gratuit, par voie d'échange ou reçus à titre d'apport en nature sont comptabilisés pour leur valeur vénale.

Les valeurs mobilières de placement sont constatées selon la méthode dite du Premier Entré Premier Sorti.

Dépréciations

Les valeurs mobilières de placement sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

2.6. Fonds propres

2.6.1 Activités propres de l'Association et des Sections

Les dons et legs reçus correspondant à des biens durables (immobilisations corporelles) sont directement affectés en fonds propres.

Les résultats de l'Association et des Sections sont affectés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

2.6.2 Activités relevant de la Gestion contrôlée des établissements privés à caractère sanitaire et social

Les résultats de l'exercice précédent sont portés en report à nouveau sur proposition de l'assemblée générale, dans l'attente de l'approbation de l'autorité de contrôle. A la suite de la prise de décision des autorités de contrôle, les résultats de l'exercice sont affectés soit en réserves (réserves de compensation, d'investissements ou de trésorerie), soit en report à nouveau. Ce dernier intègre les excédents ou déficits acceptés par l'autorité de contrôle et reportables sur les exercices ultérieurs ainsi que les excédents ou déficits refusés par l'autorité de contrôle.

Depuis le 31 décembre 2018, conformément aux demandes des financeurs dans le cadre du nouveau CPOM, les comptes de réserves et de reports à nouveau sont compensés entre établissements et services du même périmètre budgétaire (ARS et Conseil Départemental). Des mouvements ont donc été comptabilisés sur les comptes de reports à nouveau, réserves de compensation des déficits, réserves de trésorerie et réserves pour investissements.

Une provision de 403 002€ relative au différentiel de facturations émises au Conseil Départemental de la Loire Atlantique concernant la récupération de prix journée des IME pour les jeunes dits « amendements Creton » avait été constatée en 2009 et a été refusée par les financeurs en dépit de nombreux échanges. Ce refus fait que l'association couvre sur ses fonds propres le différentiel de facturation.

2.6.3 Activités de production réalisées par les ESAT et les EA

Les résultats des Etablissements de Service d'Aide par le Travail sont affectés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Une dotation forfaitaire est affectée en réserves au titre des créances risquées dans la limite de 10% du chiffre d'affaires.

Une dotation en réserves pour activité est réalisée. Le montant de la réserve est limité à 25% du total des rémunérations et charges sociales de l'exercice.

Une dotation aux provisions est réalisée pour renouvellement des investissements le plafond de la réserve est limité à 8% du chiffre d'affaires.

Le solde éventuel restant est affecté en report à nouveau.

2.6.4 Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à des biens « renouvelables » sont inscrites, selon leur nature, en fonds associatif avec ou sans droit de reprise. Celles affectées à des biens « non renouvelables » sont inscrites en fonds propres divers et amorties ou non en fonction de leur caractère amortissable ou non des biens ayant fait l'objet desdites subventions.

Ce poste comprend notamment des crédits affectés récemment au financement des constructions de l'IME d'Ar Mor, de l'internat de l'agglomération nantaise, de la MAS de Montbert, et de l'IME d'Ancenis.

2.6.5 Provisions pour renouvellement des immobilisations

Cette ligne intègre une dotation afin de faire face au risque de dépassement budgétaire des dotations aux amortissements et frais financiers.

2.6.6 Evénements postérieurs à la clôture

L'état d'urgence sanitaire pour pandémie liée au Coronavirus Covid-2019 a été prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020. S'agissant d'un événement post-clôture non lié à des conditions existant au 31/12/2019, cet événement n'a pas d'incidence sur le bilan et le compte de résultat à cette date.

L'association est néanmoins amenée depuis cet état d'urgence à devoir faire face aux conséquences de cette pandémie et des moyens mis en œuvre pour lutter contre sa propagation. L'association applique les mesures demandées par l'Agence Régionale de Santé et le Département, à destination des établissements médico-sociaux, pendant cette période de crise sanitaire. Les établissements accompagnant les jeunes en situation de handicap (IME, SESSAD) sont fermés depuis le 13 mars et jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des internats restés ouverts. L'accompagnement des jeunes se fait à distance. Les établissements d'aide et de service par le travail sont également fermés, et l'ensemble des travailleurs handicapés sont soit à domicile, soit accueillis en foyer d'hébergement. Seules les activités économique essentielles continuent de fonctionner (restauration et blanchisserie), et leur continuité est assurée par les salariés. Concernant les foyers, les accueils temporaires et accueils de jour sont fermés. Les hébergements (maisons d'accueil spécialisé, foyer de vie et d'accueil médicalisé) continuent d'héberger les adultes en situation de handicap.

L'association a mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement et devant lui permettre d'assurer sa continuité d'exploitation : Les budgets ARS sont maintenus en globalité malgré la fermeture de certains établissements. Le maintien de ces budgets permet de financer les dépenses importantes de matériel d'hygiène et protection (masques, blouses, surblouses, gel hydroalcoolique, etc...). Les aides aux postes des travailleurs handicapés sont maintenues et le complément de rémunération sera compensé. Les salariés des entreprises adaptées font l'objet d'une mesure de chômage partiel.

Cette crise sanitaire et ses conséquences économiques à moyen terme, qu'il est difficile à ce stade de pouvoir apprécier, sont susceptibles d'avoir une incidence sur certaines évaluations d'actifs et de passifs du bilan. Un risque de non recouvrement de créances clients des ESAT peut apparaître. Cependant, la réserve pour créances douteuses inscrite au passif du bilan, pourra permettre de faire face à ces éventuels impayés. Les stocks valorisés sont peu significatifs. L'incertitude concerne principalement la reprise de l'activité économique de nos clients, et notamment les activités de sous-traitance des ESAT, qui risquent pour partie d'être traitées directement par les entreprises. Les activités espaces verts et nettoyages seront moins impactées , dès lors qu'elles pourront reprendre.

3. Notes sur le bilan

3.1. Etat des immobilisations

IMMOBILISATION	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Transferts Intra/immob.en cours	Sorties	Valeur brute Fin d'exercice
Frais d'établissement	428 252		-2 957	117 306	307 988
Autres immobilisations incorporelles	203 192	87 206		6 020	284 378
Autres immobilisations incorporelles en-cours					
TOTAL	631 444	87 206	-2 957	123 326	592 367
Terrains et agencements de terrains	1 795 174	104 806		89 501	1 810 479
Constructions	82 929 586	2 744 185	2 760 767	695 978	87 738 560
Installations techniques, matériel et outillages	13 568 973	935 099	6 330	599 404	13 910 998
Autres immobilisations corporelles	13 620 671	1 436 806	-41 628	779 693	14 236 155
Immobilisations corporelles en-cours	3 657 425	784 373	-2 771 736		1 670 062
TOTAL	115 571 828	6 005 268	-46 267	2 164 576	119 366 254
Participation	1 283 063	10 000		389 015	904 048
Créances rattachées à des participations	1 642 366			720 610	921 756
Autres titres immobilisés	752 105	1 116		3 674	749 547
Autres immobilisations financières	99 956	593 656		3 543	690 069
TOTAL	3 777 490	604 773		1 116 842	3 265 420
TOTAL GENERAL	119 980 762	6 697 246	-49 224	3 404 744	123 224 041

Détail des participations :

Entité	% de détention	Fonds propres	Valeur actuelle des titres	Valeur comptable des titres	Chiffre d'affaires	Effectifs	
EURL Saprena	71,2%	5 635 800	4 014 380	630 047	14 313 678	383	
EURL Pépinières La Forêt	100,0%	690 609	690 609	152 000	4 054 957	57	(1)
GCSMS Diapason	45,0%	4 876 949	2 194 627	4 500	6 270 364	99	
Fonds Dotation HANDICAP AGIR ENSEMBLE	100,0%	323 403	323 403	1 000			
SAS HORIZONS	20,0%	2 500	500	500	7 196		
SAS NODUS	7,14%	333 378	23 803	106 000	136 362		(1)
ETTIC	13,85%	72 200		10 000			(2)
TOTAL		11 934 839	7 247 323	904 047	24 782 557	539	

(1): les données 2019 n'étant pas encore disponibles, il s'agit des données 2018
(2): cette structure a été créée courant 2019 et n'a pas encore réalisé de clôture comptable

3.2. Etat des amortissements

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

AMORTISSEMENTS	Amortissements Début d'exercice	Dotation exercice	Reprises et Sorties de l'actif	Amortissements Fin d'exercice
Frais d'établissement	425 103		117 115	307 988
Autres immobilisations incorporelles	178 590	15 025	6 020	187 596
TOTAL	603 694	15 025	123 135	495 584
Agencements de terrains	87 163	1 751	21 751	67 164
Constructions	35 077 919	2 883 827	499 284	37 462 462
Installations techniques, matériel et outillages	10 205 198	857 133	580 570	10 481 761
Autres immobilisations corporelles	8 732 099	1 150 207	754 814	9 127 492
TOTAL	54 102 379	4 892 917	1 856 418	57 138 879
TOTAL GENERAL	54 706 073	4 907 943	1 979 553	57 634 463

3.3. Etat des créances

CREANCES	Montant total brut	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans et plus
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	921 756			921 756
Autres immobilisations financières	690 069			690 069
TOTAL	1 611 825			1 611 825
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	33 384	33 384		
Créances redevables et comptes rattachés	6 002 646	5 510 522		492 124
Autres créances	2 789 260	2 789 260		
Charges constatées d'avance	410 833	351 457	40 706	18 670
TOTAL	9 236 122	8 684 622	40 706	510 794
TOTAL GENERAL	10 847 947	8 684 622	40 706	2 122 619

3.4. Fonds propres

Les fonds propres sont constitués de fonds associatifs, de dons et legs ainsi que de subventions et des réserves.

Les provisions règlementées comprennent :

- Des amortissements dérogatoires correspondant à des écarts constatés entre les amortissements économiques et les amortissements budgétaires
- Des provisions pour réserves d'investissements et de trésorerie constatées à la demande de l'autorité de tarification
- Des provisions pour différence de réalisation d'immobilisations correspondant à l'ensemble des produits nets de cession des actifs constatés par l'Association.

Variation des fonds propres	Ouverture	Correction Présentation Bilan	Augmentation	Diminution	Reclassement transfert	Clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	16 396 177			49 371		16 346 806
Fonds associatifs avec droit de reprise	924 119					924 119
Réserves						
Excédent affecté à l'investissement	8 532 390		612 164			9 144 554
Réserves de compensation	2 318 438			497 637		1 820 801
Réserves de couverture du BFR	559 064					559 064
Autres réserves	3 204 617		400 008	23 559		3 581 066
Report à nouveau						
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	537 861		253 201	188 113		602 950
Report à nouveau (gestion contrôlée)	-2 728 982		1 016 448	1 062 480		-2 775 013
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inoposables aux financeurs						
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	3 071 678		1 553 241	1 881 261		2 743 657
Dépenses non opposables aux tiers financeurs						
Résultat de l'exercice	156 201		118 400	156 201		118 400
Subventions d'investissement	10 644 433		132 662	400 919		10 376 176
Provisions						
Couverture du besoin en fonds de roulement	1 573 638					1 573 638
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	614 564		1 200			615 764
Réserves des plus values nettes d'actif	1 023 381		2 085 571	65 925		3 043 027
Immobilisations grevées de droit						
TOTAL GENERAL HORS PROVISIONS	43 615 997		4 086 124	4 259 541		43 442 580
TOTAL FONDS PROPRES	46 827 580		6 172 895	4 325 466		48 675 010

3.5. Etat des provisions

Les provisions pour risques et charges et pour fonds dédiés sont constituées afin de couvrir les risques à venir, et afin de financer des dépenses futures identifiées.

Les provisions pour fonds dédiés sont constituées afin de financer des futures dépenses identifiées.

A la clôture de l'exercice, les fonds dédiés correspondent principalement aux Crédits Non Reconductibles octroyés par l'ARS, notamment dans le cadre du 3eme plan autisme et du dispositif de Réponse Accompagnée Pour Tous, au Crédit d'Impôts Taxes sur Salaires, pour leur partie non utilisée.

PROVISIONS	Ouverture	Variations			Clôture
		Dotations	Transfert	Reprises	
Immobilisations corporelles	28 000				28 000
Immobilisations financières					
Créances redevables et comptes rattachés	724 550	2 327			726 877
Autres Créances					
Provisions règlementées hors subventions	3 211 583	2 086 771		65 925	5 232 429
Provisions pour risques	666 189			165 293	500 896
Provisions pour charges	1 763 879			63 003	1 700 876
Provisions pour fonds dédiés	7 845 867	971 118		1 350 692	7 466 293
TOTAL GENERAL	14 240 068	3 060 216		1 644 913	15 655 371

3.6. Etat des dettes

DETTES	Montant total	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans et plus
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	27 466 996	2 113 962	6 950 109	18 402 925
Emprunts et dettes diverses	4 250	4 250		
TOTAL	27 471 246	2 118 212	6 950 109	18 402 925
Autres dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Redevables créditeurs	26 701	26 701		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 229 787	3 229 787		
Dettes fiscales et sociales	6 911 220	6 911 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	469 644	469 644		
Autres dettes	161 855	161 855		
Produits constatés d'avance	290 610	290 610		
TOTAL	11 089 818	11 089 818		
TOTAL GENERAL	38 561 064	13 208 030	6 950 109	18 402 925

3 emprunts ont été souscrits sur 2019 pour la reconstruction du FAM des Lucines et la Maison d'Accueil Spécialisé Autisme pour un total de 3 400 k€, entièrement débloqués sur l'année 2019.

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

3.7. Comptes de régularisation : séparation des exercices

Comptes de régularisation	Ouverture	Clôture
Actif		
Charges constatées d'avance		
Exploitation	448 254	410 833
Financier		
Exceptionnel		
Produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	977 513	256 372
Autres créances	295 895	374 221
Disponibilités	98 098	91 045
TOTAL ACTIF	1 819 761	1 132 471
Passif		
Produits constatés d'avance		
Exploitation	120 074	290 610
Financier		
Exceptionnel		
Charges à payer		
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	81 893	82 768
Emprunts et dettes financières diverses		
Redevances créditeurs	1 869	2 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 910	386 280
Dettes fiscales et sociales	2 651 317	2 286 189
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	3 788	4 402
TOTAL PASSIF	3 171 851	3 053 013

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Ventilation des ressources

Les ressources se décomposent de deux manières :

- D'une part les produits de la tarification et les dotations versées par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de la Santé, ainsi que les participations financières des résidents.
- D'autre part de la vente de marchandises, de prestations de services réalisées par les ESAT et les EA.

Détail des produits de tarification :

Répartition dotations et produits de la tarification	2019	2018	Variation	%
Dotations ARS	44 780 680	44 789 558	-8 878	-0,02%
Dotations Conseil Départemental	21 834 869	21 424 999	409 870	1,91%
Dotations départements extérieurs	788 319	818 873	-30 554	-3,73%
Participations résidents	3 625 242	3 442 908	182 334	5,30%
Facturations Cretons - Conseil départemental	1 083 511	1 331 361	-247 850	-18,62%
TOTAL	72 112 621	71 807 699	304 922	0,42%

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Détail du Chiffre d'Affaires :

Répartition du Chiffre d'Affaires	2 019	2 018	Variation	%
ESAT	9 860 813	9 583 222	277 591	2,90%
EA	3 094 928	3 055 235	39 693	1,30%
TOTAL	12 955 741	12 638 457	317 284	2,51%

4.2. Transferts de charges d'exploitation

Il n'y a pas de transfert de charge significatif sur l'exercice 2019.

4.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont principalement composés des éléments suivants :

- Des allocations logement reçus pour 1 478 972 €,
- De la participation des usagers des ESAT aux transports et aux repas pour 935 282 €,
- De la participation des usagers des Foyers d'accueil de jour, SAESAT et jeunes sous amendement Cretons aux transports et aux repas pour 560 651 €,

4.4. Produits financiers

Les produits financiers correspondent aux revenus issus des capitaux placés.

4.5. Charges financières

Les charges financières correspondent aux intérêts payés au titre des emprunts en cours, ainsi qu'aux coûts des garanties financières mises en place dans le cadre de ces emprunts.

4.6. Produits et charges exceptionnels

Natures des produits et charges exceptionnels significatifs	Charges	Produits
Opérations sur cessions et mises au rebut des immobilisations	583 374	2 605 635
Variation de la provision pour différence d'immobilisation	2 085 571	65 925
Variation de la provision pour fonds dédiés	971 134	1 352 021
Dotations pour renouvellement des immobilisations		142 601
Reprises sur subvention		258 324
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 200	
Reprises sur créances ESAT		173 960
Divers	173 685	
TOTAL	3 814 965	4 598 466

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

Les éléments des activités ordinaires mais exceptionnels par leur fréquence et leur montant, sont compris dans le résultat exceptionnel. Par exception, les créances jugées irrécouvrables sont constatées dans le résultat exceptionnel.

4.7. Impôts

L'impôt concerne uniquement les placements financiers de l'Association.

5. Autres informations

5.1. Entreprises liées

	Avec les filiales	Avec les entités apparentes
Avances et acomptes		
Créances rattachées à des participations	882 119	39 637
Autres immobilisations financières		
Sur l'actif immobilisé (montant brut)	882 119	39 637
Avances et acomptes versés sur commande		
Créances redevables et comptes rattachés	409 497	
Autres créances	42 763	
Disponibilités		
Sur actif circulant	452 260	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Redevances créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 163	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Sur dettes	120 163	
Produits d'exploitation	401 108	
Charges d'exploitation	-158 792	
Sur résultat d'exploitation	242 316	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financées par l'Association		
Sur résultat financier		
Produits exceptionnels	2 100 024	
Charges exceptionnelles		
Sur résultat exceptionnel	2 100 024	

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42

5.2. Engagements financiers et opérations hors bilan

Nature	Clôture
Cautions, garanties et avals	757 995
Nantissements, hypothèques, gages	7 784 469
Effets escomptés non échus	
Engagements financiers sur intérêts futurs	6 018 211
Engagements sur contrats de crédit-bail et location longue durée	
Engagements sur indemnités de départ à la retraite	
Engagement sur médailles du travail	
Subventions reçues	
Abandon du compte courant reçu et subordonné à un retour à meilleure fortune	
Total des engagements donnés	14 560 675
Cautions, garanties et avals	16 473 567
Engagements financiers	
Subventions à recevoir	
Abandon de compte courant accordé et subordonné à un retour à meilleure fortune	
Total des engagements reçus	16 473 567

5.3. Ventilation de l'effectif moyen (CDI et CDD)

Poste	2019	2018	Variation
CDI	1 480	1 451	29
CDD	202	219	- 17
TOTAL	1 682	1 670	12

5.4. Information sur la transparence des rémunérations

Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Ce texte précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000 euros et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 euros.

La notion de « hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés » englobe les personnes salariées qui répondent à la qualification de « cadre » selon le code du travail (c. trav. art. L. 3111-2) ainsi que les dirigeants bénévoles. Concernant la détermination des trois plus hauts cadres dirigeants, elle doit s'effectuer par rapport à l'importance relative de leur rôle dans la gestion ou la représentation de l'association.

Selon la CNCC, si seule une personne parmi les trois plus hauts cadres dirigeants est rémunérée, la diffusion de cette information peut être appréciée selon le caractère préjudiciable de confidentialité.

L'association n'a qu'un cadre dirigeant rémunéré au sens de ce texte. Afin de préserver la confidentialité de la rémunération, il est donc convenu de ne pas publier cette information.

5.5. Engagements sociaux

5.5.1 Indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite inscrite dans les comptes au 31 décembre 2019 s'élève à 424 448 €.

Pour une information complète, l'association choisit d'indiquer en annexe le montant global des engagements de retraite calculés selon la méthode des unités de produits projetées.

Ce montant s'élève à 2.874 k€ au 31/12/2019 hors travailleurs handicapés (hors convention). Les hypothèses prises en compte dans ce calcul sont les suivantes : taux de turnover 5%, taux de progression des salaires 1%, taux d'actualisation 2%, taux des charges sociales 50% et âge de départ en retraite 65 ans.

5.5.2 Médailles du travail

Les engagements pour médaille du travail n'ont pas fait l'objet de provision.

5.6. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes résultant de sa lettre de mission et correspondant au contrôle des comptes de l'exercice 2019 s'élèvent à 14 400 (TTC).

PwC Entrepreneurs Services
Petite Halle Beaumanoir
16, rue Lamoricière
44100 Nantes
T. : +33 (0)2 40 73 94 42